

FRN-1902 Français écrit pour la formation à l'enseignement I

1. Présentation du cours

Le cours FRN-1902 *Français écrit pour la formation à l'enseignement I* met l'accent sur la responsabilisation de chaque étudiant, qui doit avoir pour but de développer sa compétence dans l'utilisation des diverses composantes de la langue écrite et des textes écrits (analyse grammaticale, profil du scripteur compétent, processus rédactionnel, relecture et autocorrection) et d'accroître son autonomie dans la résolution des difficultés qu'il éprouve. Ce cours s'inscrit dans le cadre général de la formation des maitres et prend en considération le rôle de modèle linguistique que l'enseignant est appelé à jouer auprès de ses élèves. On s'attend donc à beaucoup de rigueur et de sérieux de la part de chaque étudiant, premier responsable de son apprentissage.

Remarques particulières

- Ce cours s'adresse aux étudiants des programmes de formation à l'enseignement qui ont obtenu au moment de leur admission au programme une note inférieure à 60 % au TFLM.
- Les crédits de ce cours ne contribuent pas à l'acquisition des crédits d'un programme de premier cycle.
- Cours préalable(s) : aucun.
- Ce cours de trois crédits est offert sur une période de 15 semaines.
- Temps devant être consacré au cours : cours de trois heures par semaine, suivi de six heures de travail personnel en moyenne.

2. Objectifs

2.1. Objectifs généraux

Avec l'attitude intellectuelle qui convient à l'étude de la langue au niveau universitaire et en considérant l'écriture comme un moyen d'enrichir sa pensée et de développer sa capacité d'expression, l'étudiant devra :

1. Maîtriser les dimensions linguistique, textuelle et discursive de la communication écrite et leurs particularités liées au domaine de l'enseignement.
2. Maîtriser le processus rédactionnel, plus particulièrement les stratégies permettant de rédiger un texte clair et cohérent.
3. Connaître les principales composantes de la grammaire du texte et de la grammaire de la phrase.
4. Avoir conscience du caractère systémique de la grammaire française.

2.2. Objectifs particuliers

A. Objectifs spécifiques relatifs à la communication écrite et à la rédaction

En tenant compte des liens entre la compétence langagière et les habiletés intellectuelles liées aux activités d'apprentissage, l'étudiant devra :

1. Rédiger des textes à dominante analytique et argumentative sur des sujets liés à l'éducation en tenant compte de la situation de communication et en respectant le fonctionnement de la langue et des discours.
2. Analyser une problématique et rédiger son point de vue de manière pertinente.
3. Évaluer les forces et les faiblesses de ses productions écrites sur les plans linguistique, textuel et discursif, et y apporter les corrections requises en les justifiant en fonction des critères travaillés en classe.

B. Objectifs spécifiques relatifs à la connaissance du français

1. Reconnaître, en contexte, la classe des mots et les principales fonctions syntaxiques, de même que les différentes structures syntaxiques.
2. Distinguer les différentes composantes de la langue écrite (grammaire du texte, syntaxe, ponctuation, orthographe, etc.) afin de pouvoir identifier le type d'erreurs dans ses textes.
3. Utiliser efficacement les principaux ouvrages de référence sur la langue.
4. Connaître les principales différences entre la langue écrite et la langue orale normée.

4. Éléments de contenu

A. Éléments de contenu relatifs à la communication écrite et à la rédaction

1. Introduction à la notion de « texte » : dimension linguistique, dimension textuelle et dimension discursive.
2. Communication orale et communication écrite. — La communication écrite à l'université et dans le milieu scolaire.
3. Thème et propos : deux moteurs de la construction du texte.
4. Profil du scripteur compétent de niveau universitaire.
5. Stratégies d'écriture efficace (besoins et attentes d'ordre communicationnel). — Relations langage/pensée.
6. Modalités de discours : description, narration, explication, argumentation.
7. Éléments d'analyse textuelle : fonctions et caractéristiques distinctives des textes à dominante analytique et à dominante argumentative.
8. Le processus rédactionnel : de l'intention d'écriture (ou du mandat d'écriture) jusqu'au texte final ; la question de la méthode (planification, rédaction, révision).
9. La situation de communication : définition(s), composition ; caractéristiques de la situation de communication propre à la relation pédagogique ou au milieu scolaire.
10. La « question » comme mandat d'écriture : comment analyser et exploiter une question lors de la production d'un texte argumentatif.

11. Stratégies d'autoévaluation et d'autocorrection : relecture(s), révision(s), correction et réécriture. Justification des diverses interventions visant à améliorer un texte. La réécriture comme moyen de développer les habiletés scripturales.
12. Consultation des ouvrages de référence et utilisation des aides informatiques à la rédaction.

B. Éléments de contenu relatifs à la consolidation de la connaissance du français

1. Deux concepts clés : *grammaire de la phrase* et *grammaire du texte*.
2. La phrase et la construction des groupes de mots.
3. Les dictionnaires.
4. Étude du verbe : introduction au système verbal (mode, temps, aspect, etc.).
5. La morphologie : la conjugaison et la variation de l'adjectif, du nom et du déterminant numéral.
6. Accords dans le GN : les déterminants et les adjectifs.
7. Accord de l'adjectif attribut, distinction entre l'adjectif participe et le participe présent.
8. Accords dans le GV : règles générales.
9. Orthographe lexicale : rectifications orthographiques.
10. Éléments de ponctuation.

4. Activités d'apprentissage

Les activités d'enseignement et d'apprentissage sont variées : brefs exposés théoriques, exercices individuels ou en équipe (en classe ou hors classe). Elles sont pour chaque étudiant autant d'occasions de prendre conscience de ses forces et de ses faiblesses en ce qui concerne la connaissance de la langue ou l'habileté à rédiger, et d'identifier, avec l'aide du professeur, les moyens de combler les lacunes observées.

5. Évaluations de l'apprentissage

Exercices notés et tests en ligne : 65 %
Autocorrections et rédactions : 35 %